

Suppression d'un branchement gaz

Compte tenu des travaux entrepris par la société TERGI à partir du 30 mai 2023 jusqu'au 20 juin 2023, au N°1 rue Halèvy, le stationnement sera réglementé.

Début des travaux

30/05/2023

Fin des travaux prévue

20/06/2023

Le stationnement sera interdit au droit des travaux. La vitesse sera limitée à 30km/h sur la zone des travaux.